

DÉFENSE PROFESSIONNELLE

En direct de l'USP

union suisse des paysans



Les surfaces exploitées en bio gagnent du terrain.

Actualités du comité: à l'occasion de sa séance de mai, le comité a analysé la situation sur les marchés, discuté des prochaines étapes en lien avec la Vue d'ensemble du Conseil fédéral sur le développement à moyen terme de la politique agricole et débattu de la restructuration prévue d'Agroscope. Le comité a également pris position sur le train d'ordonnances 2018, adopté sa «stratégie pour le futur de la politique agricole», pris connaissance de différentes questions en lien avec les finances de l'USP ainsi que donné son feu vert aux priorités thématiques pour 2019.

Commission permanente «production animale»: la commission permanente «production animale» s'est préoccupée de la lutte contre la diarrhée virale bovine ainsi que des difficultés qui y sont liées. Elle a également décidé du principe de l'interdiction des clones et de leur descendance dans le

programme AQ-Viande suisse. De plus, elle a pris connaissance de l'état des travaux en lien avec la stratégie pour un affouragement durable. Sur cette thématique, les membres de la commission ont décidé d'étudier les mesures possibles contre les importations massives de luzerne, ces dernières représentant un risque pour la crédibilité de la filière bovine indigène, une pression sur le prix du foin suisse et un non-sens dans une optique de cycles des nutriments fermés. Enfin, la commission a adopté une fiche technique en lien avec les problématiques de protection des animaux et la prise de position concernant

la révision de la Loi sur les épizooties.

Interview CNN: depuis le début de l'année, CNN produit des reportages depuis un studio à Genève. Dans le cadre d'un reportage portant sur l'éventuel accord de libre-échange avec les Etats du Mercosur, une interview d'une dizaine de minutes a été réalisée avec l'USP.

Stratégie de l'association: après l'adoption par le comité et la chambre suisse d'agriculture de la «stratégie pour le futur de la politique agricole», un groupe de travail interne planche désormais sur la stratégie de l'association en tant que telle. Lors d'une première

séance, la vision, les missions et les valeurs de l'association ont été formulées.

■ Chiffre de la semaine

La part des surfaces agricoles exploitées selon les prescriptions de l'agriculture biologique sont passées de 13,5% en 2016 à 14,5% en 2017. Si les plus fortes progressions sont à noter dans les cantons de Vaud, de Genève et du Jura, c'est celui des Grisons qui reste le plus important en termes de proportion avec une part de 63,6%.

■ Note de la semaine

Comme tous les deux mois, la Newsletter de l'USP a été envoyée à tous ses abonnés. Les thèmes abordés sont cette fois: l'introduction de l'obligation d'annoncer les postes vacants pour certaines catégories d'employés à partir du 1^{er} juillet, le court rapport de l'USP analysant les objectifs environnementaux pour l'agriculture, les avantages des superfoods indigènes ainsi qu'un panel des actualités de l'USP (publications, prises de position, etc.).

USP-AGORA

POLITIQUE

Mercosur: grands défis pour la viande suisse

L'Association suisse pour un secteur agroalimentaire fort estime qu'un accord avec le Mercosur représente de nombreux désavantages.

Le conseiller fédéral Johann Schneider-Ammann a achevé son voyage promotionnel en faveur du libre-échange avec le Mercosur. L'Association suisse pour un secteur agroalimentaire fort (ASSAF) met en garde: un accord avec le Mercosur représente des désavantages, en particulier pour les producteurs de viande, cela même dans le segment du haut de gamme. L'agriculture des pays du Mercosur évolue dans un contexte de coûts bien inférieurs et un cadre législatif moins dense que le secteur agroalimentaire suisse. Malgré un excellent niveau de formation et la meilleure volonté du monde, les producteurs suisses ne peuvent pas rivaliser avec les producteurs de bœufs argentins ou les producteurs de volaille du Brésil. L'ASSAF estime que la Suisse

ne joue pas dans la même catégorie.

La Suisse doit endosser sa part de responsabilité dans une production alimentaire durable. Elle peut servir d'exemple à l'échelon international. Pour l'ASSAF, nous ne pouvons pas exporter tous les problèmes et impacts environnementaux liés à l'alimentation à l'étranger. L'association veut un secteur agroalimentaire fort et diversifié et non une monoculture d'herbages d'une agriculture spécialisée dans l'exportation de quelques spécialités fromagères. Cela signifie que la Suisse doit maintenir des conditions-cadres fortes qui permettent l'existence en Suisse de filières agroalimentaires complètes, comprenant production et transformation alimentaire.

L'Association suisse pour un secteur agroalimentaire fort avise qu'elle s'engagera, avec ses partenaires, fermement en faveur de conditions-cadres fiables permettant d'assurer les places de travail dans la chaîne de valeur ajoutée et un avenir aux exploitations et aux entreprises du secteur agroalimentaire suisse.

ASSAF

SANTÉ

Prévention et dépistage précoce gratuit du cancer de la peau

En 2018, les Journées nationales du cancer de la peau auront de nouveau lieu du 14 au 18 mai.

A l'occasion des Journées nationales du cancer de la peau, de nombreux dermatologues proposent un examen gratuit des lésions cutanées suspectes. Les médecins participants sont répertoriés sur le site www.melanoma.ch, sous l'onglet «Localités».

Cette année, la campagne de la Société suisse de dermatologie et de vénéréologie se déroule sous le slogan «Une maladie professionnelle due au soleil/Le cancer clair de la peau – une maladie professionnelle?». En effet, les personnes

qui travaillent pendant des années en extérieur, comme les agriculteurs et les agricultrices, présentent un risque accru de développer un cancer dit «clair» de la peau. Sur les 20 000 à 25 000 nouveaux cas de cancer de la peau diagnostiqués chaque année en Suisse, 5% auraient une origine professionnelle selon la SUVA. Cela correspond à 1000-1250 cas rapportés par an.

Se protéger efficacement du soleil

Les deux formes du cancer «clair» de la peau (le carcinome basocellulaire et le carcinome spinocellulaire) sont retirées le plus souvent par exérèse chirurgicale et ne nécessitent en général aucun traitement ultérieur. Elles

sont beaucoup plus fréquentes que le redoutable cancer «noir» de la peau (mélanome). Un mélanome peut se développer à partir des cellules pigmentaires de la peau. Ces cellules forment des taches pigmentaires, les grains de beauté, que presque tout le monde a quelque part sur son corps. Les cellules pigmentaires peuvent former des tumeurs susceptibles de détruire la peau et de s'étendre jusqu'aux vaisseaux sanguins, à partir desquels elles s'attaquent à d'autres organes par métastase. Chaque année, le mélanome touche environ 2700 personnes en Suisse. Tant que le mélanome est petit et limité à l'épiderme, les chances de guérison sont bonnes. D'où la grande impor-

tance d'un dépistage précoce. La meilleure façon de prévenir le cancer de la peau est de se protéger efficacement du soleil. Chaque coup de soleil augmente le risque de développer un cancer de la peau. En plus de mettre de la crème solaire, il est recommandé de porter des vêtements au tissage serré, un chapeau et des lunettes de soleil pour se protéger. En cas de lésion suspecte sur la peau, il faut consulter rapidement un médecin.

AGRISANO

SUR LE WEB

De plus amples informations sont disponibles sur le site de la Ligue contre le cancer: www.liguecancer.ch

Brève

Un plan directeur pour soutenir l'attractivité neuchâteloise

Le canton de Neuchâtel a présenté, mardi, un nouveau plan directeur. Selon le communiqué du canton, la mise en œuvre de la nouvelle LAT représente une opportunité pour accroître l'attractivité résidentielle et économique du canton de Neuchâtel. Tout en protégeant les terres agricoles, la révision du Plan directeur cantonal vise à offrir un bon potentiel d'habitat de qualité, à valoriser les quartiers, à stimuler la rénovation du parc immobilier et à favoriser la disponibilité des zones d'activités économiques. A travers cette réforme, le canton veut enclencher une nouvelle dynamique de développement en misant sur la qualité de vie et la durabilité. A ces fins, le Conseil d'Etat a également approuvé son rapport au Grand Conseil à l'appui d'un projet de loi portant modification de la Loi cantonale sur l'aménagement du territoire (LCAT). Par le biais d'arrêtés, il a aussi adopté les plans directeurs régionaux établis par les communes du canton. Le plan directeur entend accompagner la dynamique du canton jusqu'en 2040 pour recevoir quelque 205 000 habitants et 105 000 emplois. Le projet permet à chaque région de participer à la croissance. En réduisant l'excédent des zones à bâtir du canton de Neuchâtel et en localisant celles-ci afin de répondre à la demande, la mise en œuvre génère des plus-values foncières de plus de 200 millions de francs. Répartis sur l'ensemble du territoire, les 32 pôles et friches représentant quelque 161 hectares, sont susceptibles d'accueillir jusqu'à la moitié de la croissance attendue.

SP

VOTATIONS

Recommandations d'Agora

Le comité a décidé de soutenir l'initiative pour des aliments équitables alors qu'il laisse la liberté de vote au sujet de l'initiative pour la souveraineté alimentaire.

Lors de sa séance du 2 mai dernier, le comité d'Agora s'est penché sur deux des trois objets soumis au vote le 23 septembre prochain afin de donner ses recommandations de vote. Ainsi, il a décidé de soutenir l'initiative pour des aliments équitables alors qu'il laisse la liberté de vote au sujet de l'initiative pour la souveraineté alimentaire. Une année après le plébiscite du peuple et

des cantons en faveur de l'inscription de la sécurité alimentaire dans la Constitution, deux nouveaux objets liés à la politique agricole seront soumis au vote populaire le 23 septembre. Il s'agit de l'initiative pour des aliments équitables lancée par les Verts et de celle pour la souveraineté alimentaire initiée par Uniterre.

Concernant l'initiative pour des aliments équitables, Agora estime que, même si certaines répétitions sont à noter avec les articles actuels 104 et 104a de la Constitution, elle permettrait de clarifier la question des «relations commerciales transfrontalières [contribuant] au développement durable de l'agriculture et du secteur agroalimentaire», telle que ceci

est mentionné à la lettre d de l'article 104a pour la sécurité alimentaire. En effet, le fait que les importations soient soumises à des règles se rapprochant des prescriptions indigènes serait positif pour la production helvétique. Agora s'est ainsi positionnée en faveur de l'initiative.

S'agissant de l'initiative pour la souveraineté alimentaire, le comité constate que cette initiative répond à plusieurs demandes légitimes en matière de politique agricole. Toutefois, celles-ci ont déjà été couvertes dans le cadre de la votation du 24 septembre 2017 sur la sécurité alimentaire. Agora laisse la liberté de vote sur l'initiative pour la souveraineté alimentaire.

AGORA

PUBLICITÉ



BEISER
environnement
Fournisseur pour l'Agriculture et l'Industrie
+33 3 69 35 30 30

"NOTRE SAVOIR-FAIRE ET NOS EXPERTS À VOTRE SERVICE"

LIVRAISON GRATUITE EN SUISSE!*

TÔLE NERVURÉE PRÉLAQUÉE 1^{er} CHOIX

SUR MESURE POSSIBLE JUSQU'À 12 m¹⁰
CONTACTEZ-NOUS!

- > Tôle 1^{er} choix
- > En 4 ou 5 nervures
- > Garantie Décennale
- > Existe en version isolée

EXISTE AVEC ISOLATION

(1) Pour longeur supérieure à 8 m quantité minimum nécessaire

CITERNE VERTE PEHD DE 300 L À 15 000 L

STOCKAGE OU TRANSPORT D'EAU OU ENGRAIS LIQUIDE

- > Jusqu'à 1300 kg/m³ de densité
- > Sortie avant et sortie arrière
- > Aérienne ou enterrée

-10%

VIS À GRAIN GALVANISÉE 1^{er} PRIX SUR CHARIOT

Ø 150 MM EN 4 m / 6 m / 8 m

- > Équipée d'un treuil
- > Hauteur de la vis réglable

TUNNEL SUR ROUES AVEC COUVERTURE EN TÔLE ONDULÉE

UNIQUE SUR LE MARCHÉ

- > Hauteur en 3,90 m et 5,85 m
- > Plaques translucides intégrées

-10%

www.beiser-agri.ch **LE PLUS GRAND MAGASIN AGRICOLE D'EUROPE!**

*Livraison gratuite en Suisse pour les 46000 kg de poids net. Indicateur Suisse à croquer. © Beiser Environment, Mai 2018. Photos non contractuelles.